

PORTRAIT EMPLOI-FORMATION DU SECTEUR SANITAIRE ET SOCIAL EN PACA

> LES INFIRMIERS

11

JUIN 2015

En bref

- 37 851 infirmiers sont en emploi en Provence – Alpes – Côte d'Azur en 2011, dont 9 990 exercent en libéral (24 %). Ils représentent l'effectif le plus important des professionnels du secteur de la santé.
- Sur la période 2006-2011, les effectifs en emploi ont augmenté de 9 %. Cette croissance est portée par les effectifs infirmiers libéraux (+ 23 % contre + 5 % pour les infirmiers diplômés d'État salariés en soins généraux).
- En 2014, la densité des infirmiers en Provence – Alpes – Côte d'Azur est supérieure au taux national quel que soit le département considéré. Cette surdotation est surtout due aux infirmiers libéraux.
- La part du quota national de places en formation attribué à la région a augmenté de 2 points entre 2006 et 2011, néanmoins la région reste en quatrième position en termes d'effectifs de formés derrière l'Île-de-France, Rhône-Alpes et le Nord – Pas-de-Calais.
- Les infirmiers salariés sont les professionnels qui bénéficient de la plus grande stabilité d'emploi (92 %) parmi les métiers sanitaires.
- En 2011, plus d'un professionnel infirmier sur trois a 50 ans et plus parmi les libéraux et plus d'un sur quatre parmi les salariés. Il s'agit d'un métier qui vieillit : + 5 points dans cette tranche d'âge (salariés et libéraux) entre 2006 et 2011, alors que la part des jeunes reste quasi stable.
- Le métier d'infirmier en soins généraux est, parmi les métiers du soin observés, celui où l'on note la plus faible part de chômeurs de longue durée : 26 % (pour les infirmiers en soins généraux plus les infirmiers de prévention).
- En 2013, les infirmiers représentent un fort contingent de formés : en première année, ils représentent plus d'un tiers des formés tous diplômes du paramédical et de sages-femmes confondus (37 %).
- Il s'agit également du plus important contingent de formés par l'apprentissage pour les métiers du soin.
- Les lieux de formation sont localisés dans tous les départements de la région et les Bouches-du-Rhône rassemblent près de la moitié du total des diplômés (47 %).
- L'augmentation du nombre de diplômés entre 2008 et 2013 (56 %) est la plus élevée parmi les métiers du soin observés.
- Alors que sur le plan national 84 % des effectifs inscrits en première année en 2010 seront diplômés en 2013, en région Provence – Alpes – Côte d'Azur le taux est de 89 %.

En 2014-2015, dans le cadre des travaux de la mission régionale d'observation du secteur sanitaire et social, un diagnostic portant sur les évolutions des métiers de ce secteur a été réalisé par l'ORM (*Portrait emploi-formation du secteur sanitaire et social, Enjeux et perspectives en Provence – Alpes – Côte d'Azur*, « Études », n°27). Son but est d'alimenter la réflexion sur la prise en compte des enjeux emploi-formation dans l'analyse des évolutions de l'appareil de formation et d'outiller la prise de décision en la matière.

L'élaboration de ce portrait s'est appuyé sur la production préalable de fiches métier-formation dont la publication lui est complémentaire. Ces fiches déclinent, métier par métier, une observation des évolutions concernant l'emploi, le marché du travail et la formation.



Région
Provence
Alpes
Côte d'Azur

Bulletin du sanitaire et social n° 11 – Juin 2015

Directeur de publication : Philippe Guy

Réalisation : Isabelle Boisseau, Stéphanie Mailliot (Mission régionale d'observation des métiers et des formations du secteur sanitaire et social) avec la collaboration d'Anne-Sophie Dumortier et d'Adeline Petrovitch

www.orm-paca.org



Précaution méthodologique

Pour l'analyse de l'emploi et de la structure des qualifications, les métiers infirmiers étudiés ici comprennent :

- Les infirmiers salariés (soins généraux et psychiatrie).
- Les infirmiers libéraux.

La mention « infirmiers » globalise les infirmiers salariés et les infirmiers libéraux.

Pour exercer, ces infirmiers doivent posséder le diplôme d'État d'infirmier (niveau II et grade licence).

Sont exclus les infirmiers spécialisés (infirmier de bloc opératoire, infirmier anesthésiste), qui ont besoin selon les cas d'une formation complémentaire pour exercer, et les infirmiers puériculteurs (une spécialisation d'infirmier), qui seront traités par ailleurs.

Pour l'analyse du marché du travail, deux métiers ROME sont pris en compte :

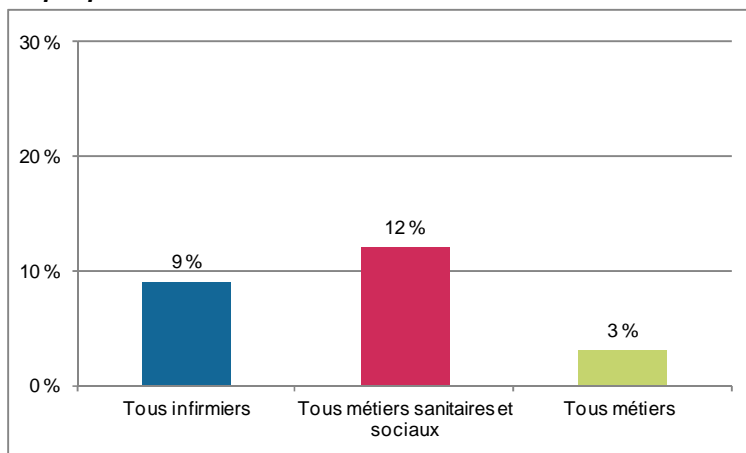
- Les infirmiers en soins généraux. Ils doivent être titulaires du diplôme d'État d'infirmier.
- Les infirmiers de prévention. Ils interviennent en médecine du travail, dans le milieu scolaire, etc. Ils doivent également être titulaires du diplôme d'État d'infirmier ou de l'ancien diplôme d'infirmier psychiatrique. D'autres formations peuvent être requises.

Les effectifs et l'évolution des effectifs entre 2006 et 2011

37 851 infirmiers sont en emploi en Provence – Alpes – Côte d'Azur en 2011, dont 9 990 en libéral. Ils représentent l'effectif le plus important des professionnels du secteur de la santé. Ils étaient 34 656 en 2006.

La progression en cinq ans est de 9 %. Elle est inférieure à celle des effectifs de l'ensemble des métiers sanitaires et sociaux (12 %).

Les femmes représentent 87 % des effectifs. Elles sont moins représentées chez les infirmiers libéraux (79 %).

Graphique 1 : Évolution des effectifs d'infirmiers entre 2006 et 2011

Champ : actifs ayant un emploi.

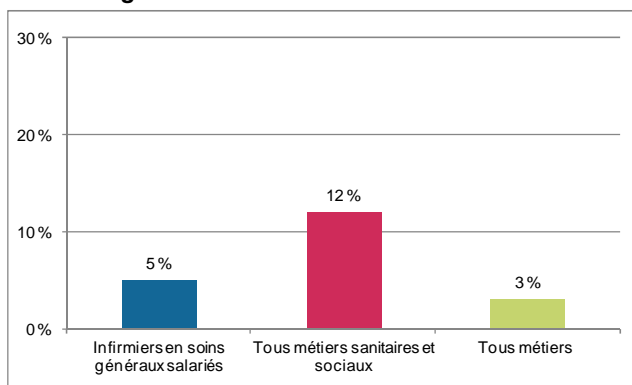
Source : Insee – RPLR 2011 et 2006 – Traitement ORM.

Si la croissance globale des effectifs infirmiers est de + 9 %, elle se différencie entre infirmiers en soins généraux salariés (+ 5 %) et infirmiers libéraux (+ 23 %).

À noter : durant cette période (en avril 2009), des décisions dans le cadre des mesures de rééquilibrage de l'offre de soins infirmiers ont été prises (incitation financière dans les zones « sous-dotées », conditions drastiques dans les zones « sur-dotées », etc.).

Dans le secteur privé à but non lucratif, la croissance des effectifs infirmiers diplômés d'État (DE) est cependant deux fois plus faible que celle de l'ensemble des salariés de la branche.

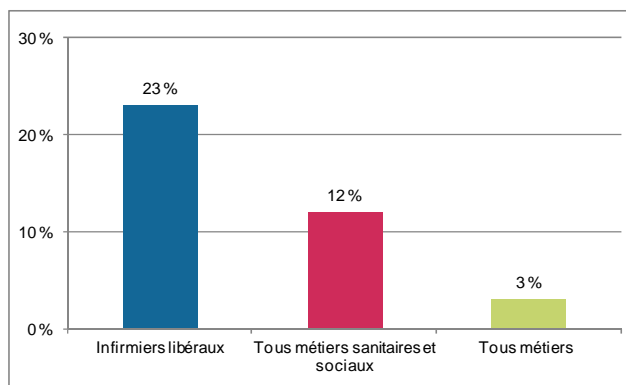
Graphique 2 : Évolution des effectifs d'infirmiers en soins généraux salariés entre 2006 et 2011



Champ : actifs ayant un emploi.

Source : Insee – RPLR 2011 et 2006 – Traitement ORM.

Graphique 3 : Évolution des effectifs d'infirmiers libéraux entre 2006 et 2011



Champ : actifs ayant un emploi.

Source : Insee – RPLR 2011 et 2006 – Traitement ORM.

La densité des professionnels infirmiers sur le territoire régional et français

En 2014, la densité des infirmiers en région est supérieure au taux national quel que soit le département de la région Provence – Alpes – Côte d'Azur considéré.

C'est dans les Hautes-Alpes que la densité d'infirmiers est la plus forte. Ce constat est à mettre en lien avec la présence notable de plusieurs établissements médico-sociaux. C'est dans le Var que les infirmiers libéraux sont le mieux représentés. C'est toutefois dans ce département que la densité des infirmiers (tous statuts confondus) est la plus faible. La forte densité d'infirmiers observée en région est surtout due aux infirmiers libéraux (hormis dans les Hautes-Alpes), la densité des infirmiers salariés étant plus conforme à celle observée au niveau national.

Selon le répertoire Adeli, entre 2006 et 2011 la densité des infirmiers a baissé en PACA (de 989 à 976) et non en France (de 768 à 855). En revanche, cette densité repart à la hausse en Provence – Alpes – Côte d'Azur à partir de 2012.

Tableau 1 : Densité des infirmiers en 2011

	Densité tous infirmiers	Dont densité infirmiers salariés	Dont densité infirmiers libéraux
Alpes-de-Haute-Provence	975	570	279
Hautes-Alpes	1 473	1 035	247
Alpes-Maritimes	1 007	569	260
Bouches-du-Rhône	1 198	725	317
Var	997	522	323
Vaucluse	1 035	647	224
PACA	1 097	644	292
France métropolitaine	943	637	154

Source : Drees (répertoire Adeli au 01.01.2014) – Insee (estimation de population au 01.01.2013) – Traitement ORM.

Note : « Densité » désigne le nombre de professionnels en activité pour 100 000 habitants.

Champ : « Tous infirmiers » désigne ici les infirmiers en soins généraux, les infirmiers spécialisés, les cadres infirmiers, les infirmiers puériculteurs.

Quota des étudiants à admettre en première année d'études préparatoires au DE infirmier

Entre 2006 et 2014, la part du quota national attribuée à la région a augmenté de 2 points (de 6 % à 8 %). La région Provence – Alpes – Côte d'Azur est toujours en quatrième position en termes d'effectifs bruts derrière l'Île-de-France, Rhône-Alpes et le Nord – Pas-de-Calais.

Tableau 2 : Quota infirmier de 2006 à 2011

	Quota infirmier en PACA (en nombre de place)	Rang au sein des régions	Part du quota national
2006	1 740	4	6 %
2008	2 000	4	7 %
2011	2 295	4	7 %
2014	2 359	4	8 %

Source : Léfigrance, arrêtés ministériels.

Les principaux secteurs d'activité en 2011 (NA 38)

Plus d'un quart des infirmiers exercent en libéral (24 %). 84 % des infirmiers salariés en soins généraux exercent dans le secteur sanitaire et social.

Une grande majorité d'infirmiers salariés en soins généraux exercent au sein des activités hospitalières (établissements hospitaliers, cliniques, établissements généraux, spécialisés par exemple psychiatrie, etc.). Les effectifs exerçant dans le cadre de la médecine ambulatoire en milieu hospitalier ne sont pas pris en compte.

Viennent ensuite les infirmiers exerçant dans les services et établissements pour personnes âgées. Leur présence est modeste au regard de leur présence dans les activités hospitalières.

Tableau 3 : Secteurs d'activité dans lesquels exercent les professionnels infirmiers salariés en soins généraux en 2011

	Part (en %)
Secteur santé humaine et action sociale	84
Activités hospitalières*	69
Hébergements médicalisés pour personnes âgées*	5
Hébergement social pour personnes âgées*	2
Autres secteurs	16
Ensemble	100

Champ : actifs ayant un emploi.

Source : Insee – RPLR 2011 – Traitement ORM.

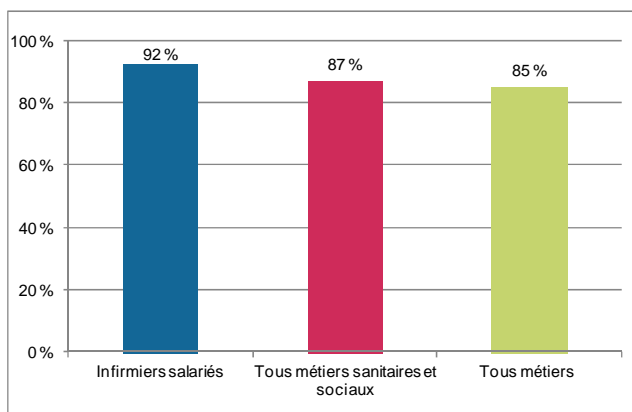
* Seules les principales activités sont mentionnées.

Les conditions d'emploi en 2011

Les infirmiers salariés bénéficient d'une grande stabilité d'emploi (92 %) au regard de l'ensemble des métiers du secteur sanitaire et social (87 %) et de l'ensemble des métiers en région (85 %).

Le temps partiel est proche de la moyenne des métiers sanitaires et sociaux pour les infirmiers salariés (22 %). Il est beaucoup moins fréquent chez les infirmiers libéraux (10 %). D'une façon générale, les professions libérales ont un faible recours au temps partiel et une plus forte représentation d'hommes parmi elles peut accentuer cette tendance.

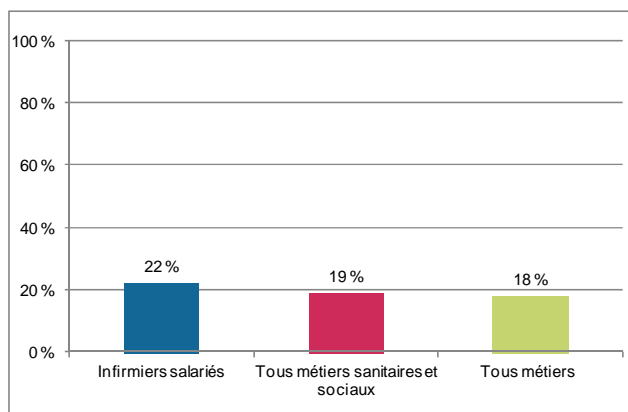
Graphique 4 : La part des contrats durables pour les infirmiers en 2011



Champ : actifs ayant un emploi.

Source : Insee – RPLR 2011 – Traitement ORM.

Graphique 5 : La part du temps partiel pour les infirmiers en 2011



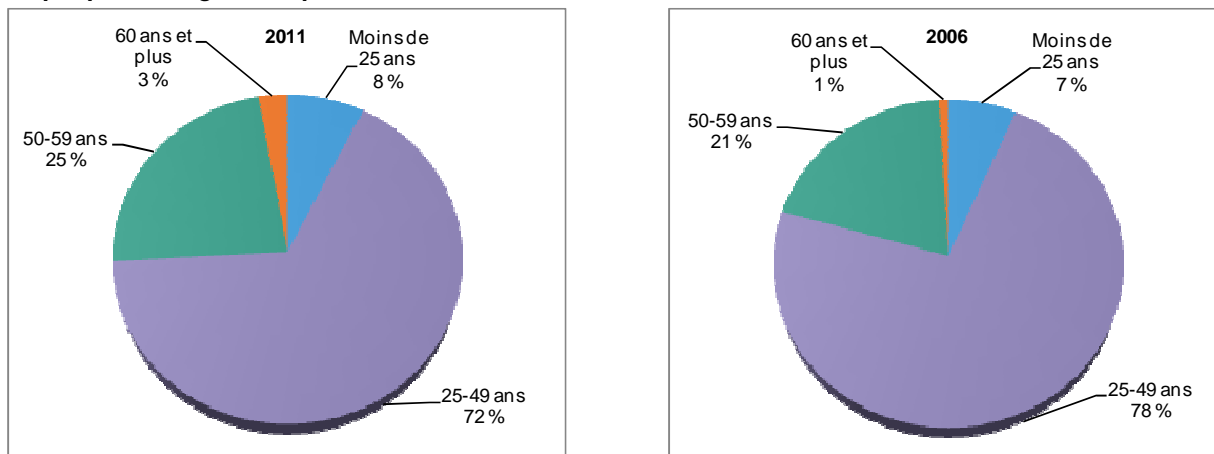
Champ : actifs ayant un emploi.

Source : Insee – RPLR 2011 – Traitement ORM.

L'âge des professionnels en emploi en 2006 et 2011

En 2011, un professionnel infirmier salarié sur quatre a 50 ans et plus, une proportion que l'on retrouve dans l'ensemble des métiers sanitaires et sociaux. Le métier vieillit entre 2006 et 2011 : + 4 points dans la part des 50 ans et plus alors que la part des jeunes reste quasiment stable (elle passe de 6 % en 2006 à 7 % en 2011). Éléments qui posent la question de la relève.

Graphique 6 : L'âge en emploi des infirmiers salariés en 2011 et 2006

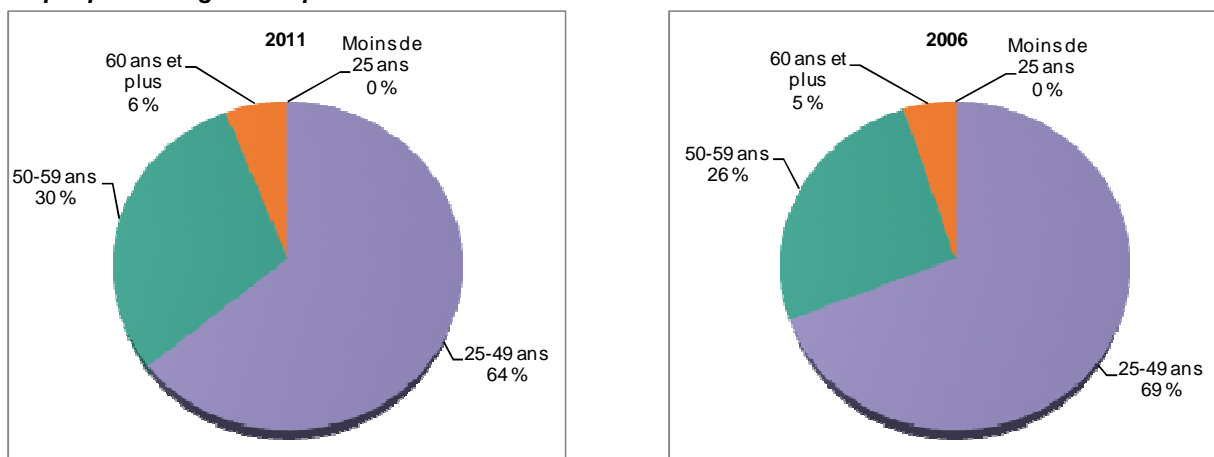


Champ : actifs ayant un emploi.

Source : Insee – RPLR 2011 et 2006 – Traitement ORM.

En 2011, la part des 50 ans et plus est très élevée chez les infirmiers libéraux (36 %), nettement plus que parmi les infirmiers salariés et dans l'ensemble des métiers sanitaires et sociaux (27 %). La progression des plus de 50 ans a été nette entre 2006 et 2011 (+ 5 points). En raison des conditions d'expérience nécessaires à l'installation, les infirmiers libéraux ont très rarement moins de 25 ans.

Graphique 7 : L'âge en emploi des infirmiers libéraux en 2011 et 2006



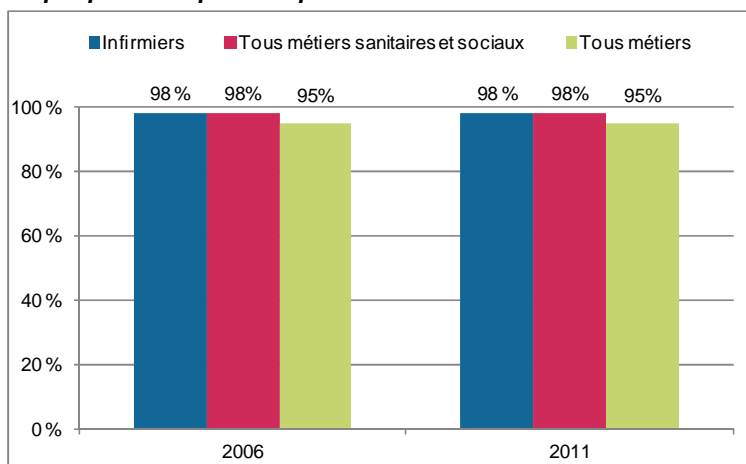
Champ : actifs ayant un emploi.

Source : Insee – RPLR 2011 et 2006 – Traitement ORM.

La nationalité des professionnels en emploi en 2006 et 2011

En 2011, 99 % des infirmiers libéraux et 98 % des infirmiers en soins généraux salariés en exercice sont de nationalité française. Cette proportion est restée stable entre 2006 et 2011.

Graphique 8 : La part des professionnels infirmiers de nationalité française en 2006 et 2011



Champ : actifs ayant un emploi.

Source : Insee – RPLR 2011 et 2006 – Traitement ORM.

MARCHÉ DU TRAVAIL

Les besoins de main-d'œuvre entre 2010 et 2014

Il n'est pas possible d'isoler le métier d'infirmier dans cette observation. Elle concerne donc ce métier auquel sont agrégés les métiers puériculteur et les cadres infirmiers.

Entre 2010 et 2014, les besoins de main-d'œuvre exprimés par les entreprises évoluent de façon contrastée. Après un accroissement des intentions d'embauche jusqu'en 2012, c'est une diminution qui est maintenant constatée. 2014 est au niveau le plus bas de toute cette période.

Tableau 4 : Les projets de recrutements pour les infirmiers, cadres infirmiers et puériculteurs de 2010 à 2014

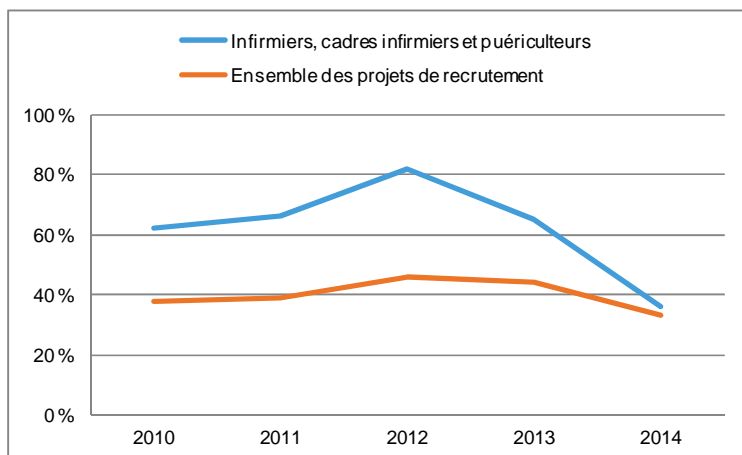
	2010	2011	2012	2013	2014
Nombre de projets de recrutement	1 809	2 054	2 144	1 815	1 301

Source : Crédoc, Pôle emploi – Enquête en besoin de main-d'œuvre de 2010 à 2014 – Traitement ORM.

Les projets de recrutement correspondent à des prévisions d'embauche exprimées par les employeurs lors de la réalisation de l'enquête. Elles ne se traduisent pas toujours par des recrutements.

Depuis 2012, les employeurs de Provence – Alpes – Côte d’Azur, tous secteurs confondus, évoquent moins fréquemment de difficultés de recrutement sur les métiers d’infirmiers, de cadres infirmiers et d’infirmiers puériculteurs. Toutefois, dans le secteur privé non lucratif¹, des tensions sur les recrutements infirmiers sont signalées dans 40 % des établissements de la région (taux le plus élevé), ce qui les contraint à modifier l’organisation du travail, sachant que les infirmiers représentent un emploi sur cinq dans les établissements hospitaliers. Ces difficultés sont les plus fortes au sein des activités hospitalières, là où les besoins sont de fait les plus importants, ainsi que dans les maisons de retraite. Dans deux tiers des cas, le motif évoqué est le manque de professionnels qualifiés au niveau local.

Graphique 9 : La part des recrutements jugés difficiles pour les infirmiers, cadres infirmiers et puériculteurs de 2010 à 2014



Source : Crédoc, Pôle emploi – Enquête en besoin de main-d’œuvre de 2010 à 2014 – Traitement ORM.

Les recrutements jugés difficiles traduisent le ressenti des employeurs lors la recherche de candidats. Les difficultés proviennent de motifs divers et non précisés (pénurie de candidats, qualifications inadaptées, etc.).

Les demandeurs d’emploi au quatrième trimestre 2013

Le périmètre d’observation distingue les infirmiers de soins généraux et les infirmiers de prévention (métier exercé au sein d’établissements scolaires, d’entreprises ou de centres de médecine du travail). Ces deux corps de métiers doivent être titulaires du diplôme d’État d’infirmier pour exercer.

Fin 2013, les infirmiers en soins généraux à la recherche d’un emploi sont moins de 1 000. Pour rappel, le contingent en emploi est de plus de 37 000 professionnels (salariés ou libéraux). La part des demandeurs d’emploi infirmiers en soins généraux de moins de 25 ans et celle des plus de 50 ans est la même que celle de l’ensemble des demandeurs d’emploi en région.

Le profil des demandeurs d’emploi infirmiers de prévention se distingue nettement du profil des demandeurs d’emploi infirmiers en soins généraux (salariés ou libéraux). Ils sont plus âgés : 63 % ont 50 ans ou plus, ce qui est très nettement supérieur à la moyenne régionale de l’ensemble des métiers (22 %). *A contrario*, la part des moins de 25 ans est très faible (1 % contre 15 %).

¹ Données issues de l’« Enquête emploi 2012 – Portraits métiers », L’Observatoire & Unifaf, février 2013, réalisée par L’Observatoire d’Unifaf, fonds d’assurance formation de la branche sanitaire, sociale et médico-sociale privée à but non lucratif. Dans cette enquête, les données dont nous disposons sur les tensions de recrutement ne sont pas déclinées par département.

Tableau 5 : Les demandeurs d'emploi inscrits en décembre 2013 (ROME)

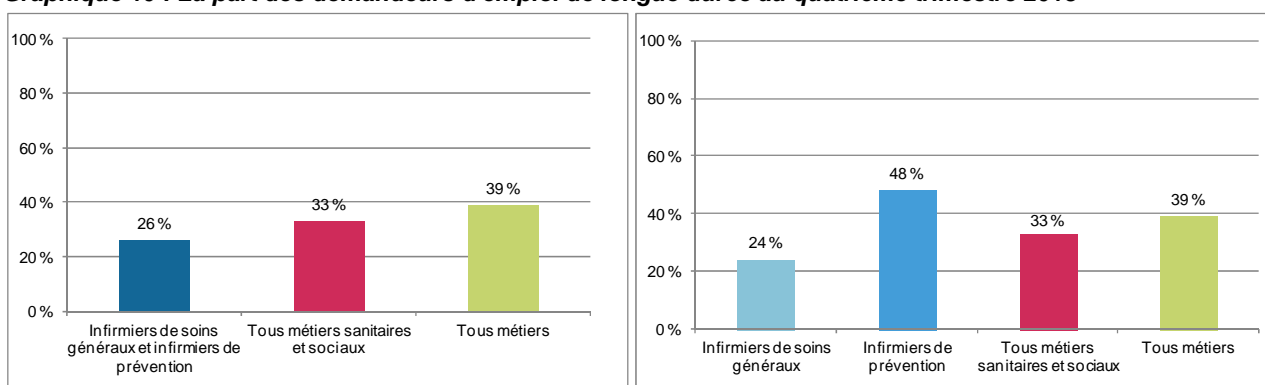
	Infirmiers de soins généraux	Infirmiers de prévention	Tous métiers sanitaires et sociaux	Tous métiers
Nombre de demandeurs d'emploi	894	68	13 412	217 938
Part des 50 ans et plus	23 %	63 %	18 %	22 %
Part des moins de 25 ans	15 %	1 %	15 %	15 %
Part des femmes	82 %	91 %	79 %	49 %

Source : Pôle emploi, Direccte – DEFM ABC au 31.12.2013 – Traitement ORM.

Le chômage de longue durée

Le chômage de longue durée, indicateur des difficultés de retour dans l'emploi, est plus modéré pour les infirmiers en soins généraux (24 %) que pour l'ensemble des métiers du sanitaire et social (33 %) et pour l'ensemble tous métiers en Provence – Alpes – Côte d'Azur (39 %). C'est le métier du soin où l'on constate la plus faible part de chômage de longue durée.

Graphique 10 : La part des demandeurs d'emploi de longue durée au quatrième trimestre 2013



Source : Pôle emploi, Direccte – DEFM ABC au 31.12.2013 – Traitement ORM.

Les demandeurs d'emploi par département

C'est dans les départements des Hautes-Alpes et du Vaucluse que le chômage de longue durée est le plus élevé chez les infirmiers.

Le nombre de demandeurs d'emploi infirmiers de soins généraux ne reflète pas directement l'importance démographique des départements ni la densité d'infirmiers. La part des demandeurs d'emploi de longue durée (1 an et plus) varie fortement selon les départements. C'est dans les Alpes-de-Haute-Provence que leur part est la plus importante (28 %), dépassant la moyenne régionale (24 %), suivie de près par les Bouches-du-Rhône (27 %).

Le nombre de demandeurs d'emploi dans chaque département est faible pour les infirmiers de prévention, mais la part des demandeurs d'emploi de longue durée est plus élevée – jusqu'à 70 % dans le Var alors que la moyenne régionale est à 48 %.

Tableau 6 : Le département de résidence des demandeurs d'emploi (DE) infirmiers en 2013

	DE infirmiers de soins généraux	Part des infirmiers de soins généraux DE de longue durée	DE infirmiers de prévention	Part des infirmiers de prévention DE de longue durée	DE infirmiers	Part des infirmiers DE de longue durée
Alpes-de-Haute-Provence	21	28 %	s	50 %	25	32 %
Hautes-Alpes	53	8 %	s	0 %	55	15 %
Alpes-Maritimes	117	24 %	15	47 %	0	27 %
Bouches-du-Rhône	450	27 %	27	44 %	27	28 %
Var	202	20 %	10	70 %	212	23 %
Vaucluse	51	25 %	10	50 %	61	30 %
PACA	894	24 %	68	48 %	0	33 %

Source : Pôle emploi, Direccte – DEFEM ABC au 31.12.2013 – Traitement ORM.

FORMATION

Toutes les données sur les diplômés sont hors VAE.

21 instituts (correspondant à 26 sites) dispensent la formation initiale d'infirmiers (DEI) en Provence – Alpes – Côte d'Azur. Ces lieux de formation sont localisés dans tous les départements de la région.

La formation est accessible en formation initiale, en formation continue des demandeurs d'emploi et des salariés et en apprentissage. Elle n'est pas accessible par la VAE.

Les effectifs formés et diplômés en 2013

En 2013, les infirmiers représentent un fort contingent de formés en première année : plus d'un tiers des formés tous diplômés du paramédical et de sages-femmes confondus (37 %).

En 2013, le nombre de formés en première année (2 527) est équivalent à celui des aides-soignants. Cependant la population des infirmiers en emploi est plus importante (ils représentent 1,3 fois l'effectif des aides-soignants en 2011).

Tableau 7 : Les effectifs en formation d'infirmiers en 2013

	Infirmiers	Total diplômés du paramédical et de sages-femmes
Effectif toutes années de formation confondus*	7 532	12 986
Effectif en première année*	2 527	6 841
Âge moyen en première année**	26 ans	27 ans
Part des femmes en première année*	79 %	81 %

*Source : Drees – Enquête écoles année 2013 – Traitement ORM.

**Source : Drees – Enquête élèves année 2013 – Traitement ORM.

Les diplômés par département en 2013

En 2013, les diplômés de la région Provence – Alpes – Côte d'Azur se répartissent dans tous les départements. Cependant, les Bouches-du-Rhône représentent près de la moitié du total des diplômés (47 %), et les départements alpins ne forment que peu de nouveaux professionnels. La mobilité géographique de ces diplômés est un des ingrédients d'une bonne répartition de ces professionnels sur les territoires.

Tableau 8 : Les effectifs en formation d'infirmiers en 2013

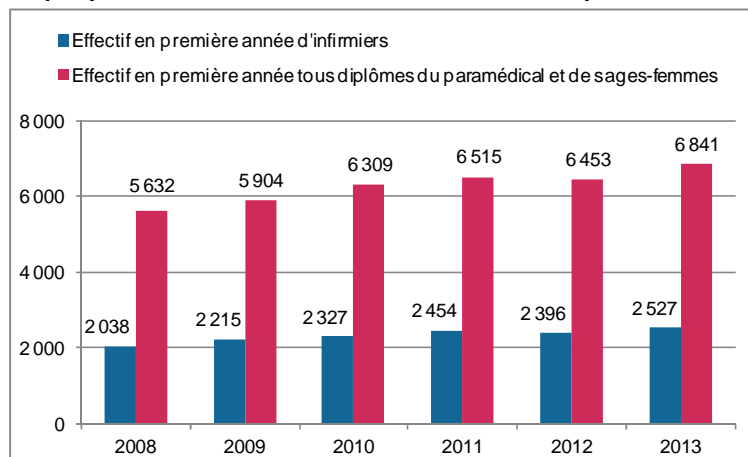
	Nombre de diplômés en 2013
Alpes-de-Haute-Provence	42
Hautes-Alpes	68
Alpes-Maritimes	470
Bouches-du-Rhône	975
Var	378
Vaucluse	141
PACA	2 074

Source : Drees – Enquête écoles de 2008 à 2013 – Traitement ORM.

Évolution des effectifs formés et diplômés entre 2008 et 2013

Les effectifs infirmiers inscrits en première année de formation sont en croissance entre 2008 et 2013 (+ 24 %), de façon plus notable que celle des effectifs toutes formations paramédicales et de sages-femmes confondues (+ 21 %).

Graphique 11 : Évolution 2008-2013 des effectifs diplômés d'infirmiers en 1^{re} année de formation



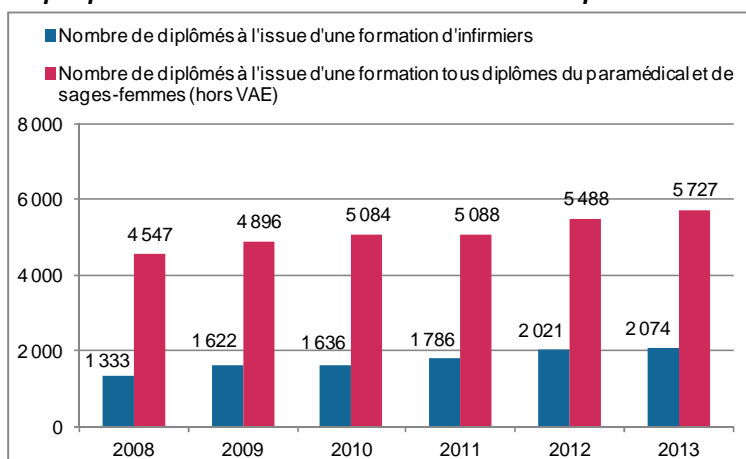
Source : Drees – Enquête écoles de 2008 à 2013 – Traitement ORM.

L'augmentation du nombre de diplômés entre 2008 et 2013 est élevée (56 %), presque deux fois plus que celle des diplômés toutes formations du paramédical et de sages-femmes (26 %). Pour mieux interpréter ce constat, deux faits sont à prendre en compte :

- L'augmentation entre 2008 et 2014 des effectifs en première année des infirmiers (+ 24 %) est légèrement supérieure à celle des formations paramédicales et de sages-femmes (+ 21 %). On peut donc s'attendre à trouver une croissance globale de diplômés.
- Cette augmentation du nombre de diplômés est comparée à l'évolution des diplômés des formations paramédicales et de sages-femmes, hors VAE. La formation d'infirmiers n'est pas accessible par la VAE. Or, pour certaines formations accessibles par la VAE, le nombre de diplômés n'est pas pris en compte et est donc sous-estimé. Par exemple, aux 2 104 diplômés aides-soignants de 2012, il faudrait ajouter les 264 issus d'une démarche VAE. Les effectifs diplômés des formations accessibles avec VAE sont donc sous-estimés.

Sur le plan national, ce sont 84 % des effectifs inscrits en première année en 2010 (redoublants compris) qui seront diplômés en 2013. La région réalise une meilleure performance pour cette même période : ce sont 89 % des inscrits en première année en 2010 (redoublants compris) qui seront diplômés en 2013. Lors de l'augmentation des quotas, une baisse de sélectivité est souvent évoquée, avec son corollaire : le risque de recrutement d'étudiants n'ayant pas les pré-requis. L'exemple de la région Provence – Alpes – Côte d'Azur démontre qu'il n'est pas toujours vérifié : des moyens peuvent être mis en œuvre pour éviter les abandons et accompagner la réussite.

Graphique 12 : Évolution 2008-2013 des effectifs diplômés d'infirmiers



Source : Drees – Enquête écoles de 2008 à 2013 – Traitement ORM.

Candidats présentés, sélectionnés et places offertes en formation en 2013

Les places ouvertes en formation infirmier représentent seulement 14 % des candidats se présentant au concours. Les candidats sélectionnés représentent environ un tiers des effectifs des candidats qui se présentent (34 %).

Les candidats en formations préparatoires à l'entrée dans un institut de formation en 2012-2013

La grande majorité des apprenants recourant à la formation préparatoire est jeune (79 % ont moins de 25 ans). Les inscrits ont majoritairement un niveau IV (bac), et l'hypothèse peut être faite qu'un grand nombre de jeunes bacheliers ou étudiants en réorientation jugent nécessaire de passer par cette formation pour assurer leur réussite au concours d'entrée en Institut de formation en soins infirmiers (IFSI), anticipé comme sélectif. En 2013 en Provence – Alpes – Côte d'Azur, 17 057 candidats ont passé des épreuves de sélection pour entrer en formation, 5 837 ont été admis, et il n'y avait que 2 359 places ouvertes en première année², soit un ratio de plus de sept candidats pour une place (en 2012, en France, il y avait près de six candidats pour une place).

Tableau 9 : Les effectifs d'infirmiers en formation préparatoire en 2012-2013

	Infirmier diplômé d'État
Effectif entré en formation préparatoire	508
Part des moins de 25 ans	79 %
Part des candidats sans diplôme lors de l'entrée en formation	Sans objet*
Part des candidats titulaires d'un niveau IV lors de l'entrée en formation	87 %
Part des demandeurs d'emploi à l'entrée en formation	54 %

Source : Conseil régional – Données de gestion collectées auprès des établissements, année 2012-2013 – Traitement ORM.

* L'entrée en formation préparatoire implique pour le candidat de posséder au moins un niveau IV (baccalauréat ou équivalent).

Durant l'année 2012-2013, 508 apprenants sont entrés en formation préparatoire et 35 % d'entre eux (soit 177 personnes) ont été admis sur les listes principale et complémentaire à l'entrée de la formation d'infirmier. Cette proportion d'admis suite à une formation préparation au diplôme est proche de celle observée pour les aides-soignants (37 %).

² Chiffre diffusé par le Journal officiel.

Les formations suivies en alternance en 2011 et 2012

→ Apprentissage

Les plus gros contingents d'apprentis dans les formations transférées aux conseils généraux concernent les infirmiers. Les effectifs en première année sont très faibles au regard de ceux des années suivantes. Un infirmier en apprentissage est peu attractif pour l'employeur lorsqu'il est en première année. C'est seulement à partir de la deuxième année que les apprentis infirmiers peuvent tenir la fonction d'aide-soignant ou pratiquer des actes infirmiers sous la responsabilité de tuteurs, apportant un renfort aux équipes. Avec l'infléchissement de la pénurie de main-d'œuvre, la formation en apprentissage dès la première année risque de peu se développer.

Tableau 10 : Les effectifs d'infirmiers en apprentissage en 2011 et 2012

	2011	2012	Places ouvertes (convention 2011)
Effectif en apprentissage en première année	8	6	170
Effectif en apprentissage toutes années confondues	272	243	510

Source : Conseil régional PACA – Effectifs apprentis inscrits dans un CFA de la région au 31.12.2011 et 31.12.2012 – Traitement ORM.

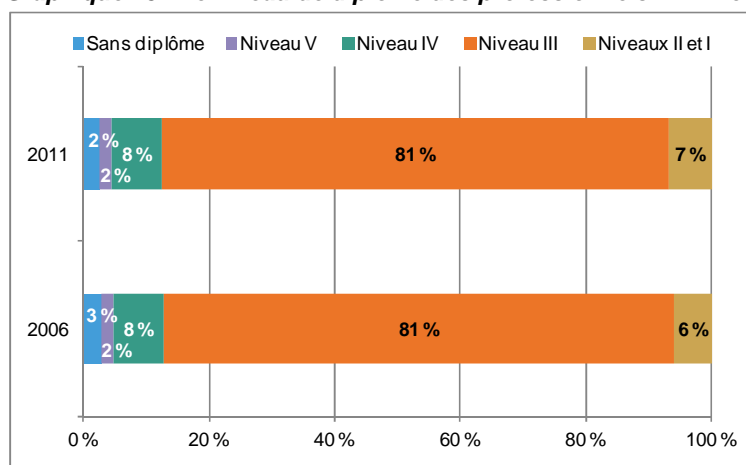
→ Contrat de professionnalisation

La formation au diplôme d'État infirmier n'est pas ouverte aux contrats de professionnalisation.

Le niveau de diplôme des professionnels en emploi en 2006 et 2011

L'exercice de la profession d'infirmier est réglementé, et la possession du diplôme d'État est nécessaire. La reconnaissance au niveau licence du diplôme d'État est intervenue à partir de la promotion 2009-2012 et n'a pas encore d'impact sur les chiffres observés. En 2006, comme en 2011, la qualification des infirmiers en emploi était dans huit cas sur dix de niveau III. Néanmoins, la part des niveaux II a augmenté d'un point pendant cette période. La proportion des niveaux III devrait progressivement diminuer pour laisser la primauté au niveau II.

Graphique 13 : Le niveau de diplôme des professionnels infirmiers en emploi en 2006 et 2011



Champ : actifs ayant un emploi.

Source : Insee – RPLR 2011 et 2006 – Traitement ORM.